



en Direct

CHABONS



sur internet :

E.mail : mairie-chabons@wanadoo.fr

www.chabons.fr

Bulletin N° 176

Juin 2011



Pour le prochain Numéro

Date limite de dépôt des articles :
Samedi 18 Juin 2011

au secrétariat de mairie pour
une parution les 4 et 5 Juillet 2011

Pour les articles,
mail : communication.mairie@chabons.fr

La Fête de la Moto du Motard Club

Dimanche 3 Juillet 2011
CHABONS - Ensemble Sportif

9 H Départ balade moto 11 H Apéritif 12 H Repas

Sommaire

Infos Municipales

- Compte-rendu Conseil Municipal du 15 avril
- Sécheresse 2011 : ALERTE
- Prochaine réunion Conseil Municipal
- Travaux rue de l'église et programme voirie
- Budget Primitif 2011
- Bibliothèque Municipale

Intercommunalité

- C.C.B.E. : Accueil de Loisirs
« Les rendez-vous de l'été »

Infos Pratiques

- Télévision : 15 Juin CHABONS passe au Tout Numérique

Echos des Associations

- Ecole privée Le Tulipier
 - . Relais de CHABONS
 - . Kermesse annuelle
- Comité des fêtes
 - . Préparation de la fête du 14 Juillet
- Tournois de Basket T.F.B.
- Conférence sur l'alimentation et le Cancer

Agendas Sportif et des manifestations

Dernière page : Union Chabonnaise
Boules et Gymnastique

Jackie CHABANAIS

L'ACROBATE



14 H

Spectacle **GRATUIT**

GRAND SHOW MÉCANIQUE



Contact : Tél. : 05 55 75 69 02 - jackie.chabonais@wanadoo.fr

Infos Municipales

Compte-rendu du Conseil Municipal

V oici un extrait du compte-rendu du Conseil Municipal de Chabons qui s'est tenu le 15 Avril dernier.

1 - AFFAIRES GENERALES

1.1 - Renouvellement bail de la Poste

La Commune est propriétaire du bâtiment abritant le bureau de la Poste.

Le bail arrivant à expiration, la société Locaposte sollicite un nouveau bail commercial d'une durée de 9 ans à compter du 1^{er} juillet 2011.

Le loyer annuel est fixé à 6 272 € et il sera indexé selon l'indice national du coût de la construction publié par l'INSEE. La Commune doit fournir le diagnostic de performance énergétique du bâtiment.

Adoptée à l'unanimité.

Le Maire informe qu'il a été contacté par la direction de la Poste qui souhaite l'entretenir sur le devenir du bureau de Chabons. L'orientation d'une transformation en agence postale semble de plus en plus à craindre ce qui impliquerait pour la Commune une perte de recette (location) et des charges supplémentaires (charges de fonctionnement du bâtiment et gestion de personnel dont le salaire serait financé par la Poste dans une certaine limite).

1.2 - Recrutement personnel suite à départ à la retraite

L'agent A.S.V.P. part en retraite en juillet 2011 ainsi qu'un autre agent technique en 2012.

Le centre de gestion a été sollicité pour l'articulation des procédures de création et suppression de postes et les différents modes de recrutement liés aux profils de poste envisagés, à savoir

- un responsable des services techniques (catégorie C - agent de maîtrise) 25 h par semaine avec perspective d'un plein temps dans 1 an 1/2,
- un agent chargé de la surveillance sur la voie publique (catégorie C - adjoint technique 2^e classe) à 17 h 30 par semaine avec perspective à terme 27 h 30 par semaine.

Le centre de gestion a

- indiqué qu'il était possible de supprimer un poste sans difficulté à condition qu'il soit vacant
- confirmé les modalités de recrutement d'un agent de maîtrise (concours, promotion interne, C.D.D. 1 an)

Cependant il attire l'attention sur 2 points :

- la quasi-impossibilité de trouver des candidats pour un poste agent de maîtrise à seulement 25 h par semaine même s'il y a perspective d'un plein temps dans 1 an 1/2
- bien réexaminer les profils, un poste d'A.S.V.P. ne lui paraissant pas une absolue nécessité pour notre Commune.

Le groupe de travail s'est à nouveau réuni et, à partir des derniers éléments réunis, propose

- de créer le poste d'agent de maîtrise tout de suite à plein temps (35 h)

- de ne pas maintenir le poste d'A.S.V.P. devenu vacant mais de répartir les tâches relevant de ce poste sur les agents techniques actuels dont les missions seraient remises à plat et sur les adjoints.

Il est entendu que cette réorganisation doit comprendre la surveillance des sorties de l'école publique dans les mêmes conditions qu'actuellement.

Proposition adoptée par 13 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

1.3 Devenir du cabinet médical

Le Maire fait un rapide rappel chronologique sur la problématique du devenir du cabinet médical. Il indique avoir reçu depuis l'avis des Domaines sur la valeur financière du bâtiment abritant le cabinet.

Il propose d'adresser un courrier aux deux médecins et dont les points essentiels sont :

- confirmer tout l'intérêt de la Municipalité pour le maintien d'une telle structure sur la commune
- préciser qu'il convient de bien rappeler les responsabilités des uns et des autres. Il s'agit avant tout d'un problème national et des propositions gouvernementales permettant une régulation de la présence médicale sur tout le territoire sont attendues.
- Entre temps, la Municipalité souhaite contribuer dès que possible aux conditions de création d'une Maison de santé pluridisciplinaire mais un tel projet ne réussira que s'il est porté avant tout par les professionnels de la santé.

Infos Municipales

Il est donc proposé de réunir l'ensemble des professionnels pour créer les conditions de réussite d'un tel projet.

- Dans cette perspective, il est demandé aux médecins de bien vouloir faire connaître expressément leur position à ce sujet

Le projet de courrier est adopté et sera adressé en copie aux paramédicaux (infirmières, kiné, pharmacien).

1.4 - Installation d'un distributeur de billets

Le Maire signale qu'il a saisi l'opportunité d'une assemblée générale du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, pour manifester le souhait, déjà exprimé il y a quelques années, d'installation d'un distributeur de billets sur la Commune. Une étude est donc en cours mais il y aurait peut être un coût pour la Commune ; affaire à suivre.

2- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

2.1- Vote des taux des contributions directes

Avant de procéder au vote du budget primitif, il convient de fixer le taux des contributions directes.

Compte tenu des bases d'impositions prévisionnelles pour 2011 et en appliquant les taux votés en 2010, le produit fiscal serait de 367 677 €.

Suite au débat d'orientation budgétaire et pour permettre l'équilibre du budget 2011, il est proposé d'augmenter les taux des 3 taxes de 2 %.

TAXES	TAUX 2010	TAUX 2011
Taxe d'habitation	8,70 %	8.88 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	17,29 %	17.63 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	56,71 %	57.84 %

Adoptée à l'unanimité ; le produit fiscal sera de 375 064.11 €.

2.2. Vote du budget primitif 2011

Après examen des documents de travail, le **budget proposé est adopté à l'unanimité.**

Voir synthèse en page 5 du En direct Chabons

2.3 Vote propositions subventions 2011

Le Maire soumet au vote les propositions suivantes

- 1)
 - FRAPNA 100 €
 - Amicale des Donneurs de Sang
 - Burcin Chabons Oyeu 2 100 €
 - Batterie Fanfare de Chabons 152 €
 - FNACA Comité Local de Chabons 76 €
 - Joyeuses Amitié Terres Froides Chabons 152 €
 - Prévention routière comité départemental de l'Isère 76 €
 - Comité des Fêtes de Chabons 1 500 € (dont 500 € pris sur le budget culture pour le spectacle de Noël)
 - Art'Anim Chabons 4 000 €
 - Coopérative maternelle 76 €
 - Coopérative primaire 228 €
 - ACCA (subvention exceptionnelle) 160 €

N..B. Les subventions à attribuer aux associations sportives seront étudiées lorsque la Commune aura connaissance de la dotation de solidarité versée par la CCBE.

- 2)

Dans le cadre du contrat d'association avec l'École Privée le Tulipier le montant de la participation à verser à l'O.G.E.C. pour l'année 2011 s'élève à 11 085 € (un acompte de 5 000 € a déjà été versé - délibération du 11 février)

- 3)

La subvention annuelle versée au Sou des Ecoles comprend deux parties :

- une somme allouée au titre du projet pédagogique annuel présenté par l'école publique et au prorata des effectifs scolaires, soit pour 2011, 5 300 €
- une somme fixe au bénéfice du Sou des Ecoles pour son action propre auprès de l'école publique, soit pour 2011, 228 €

Adoptées par 14 voix pour, 1 abstention.

- 4)

Il est proposé de fixer la somme attribuée au C.C.A.S. pour 2011 à 2800 €.

Adoptée à l'unanimité.

2.4 Extension du groupe scolaire

Demande de subvention auprès de l'Etat (DETR 2011) – Arrêt des modalités de financement du projet

Pour faciliter le bouclage financier de l'opération, une demande de subvention a été approu-

Infos Municipales

vée au titre de la Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux (D.E.T.R.) par délibération du 11 février 2011.

Cette délibération est conforme à l'axe 2 des catégories d'opération éligibles à la D.E.T.R. (construction ou rénovation de groupe scolaire et construction de crèches, haltes garderies et multi-accueil à vocation intercommunale).

La sous-préfecture souhaite que le Conseil Municipal arrête les modalités de financement du projet.

Un nouveau tableau de financement a été établi avec une demande de D.E.T.R. maximale calée sur 20 % du coût de l'opération (1 319 351€ HT) soit 263 870 €.

Cette demande modificative donne la répartition financière suivante :

- DETR :	263 870 € (20%)
- Conseil Général Isère :	395 805 € (30%)
- Commune :	659 676 € (50%)
(autofinancement et emprunt) :	
TOTAL	1 319 351 € HT.

Adoptée à l'unanimité

Sécheresse 2011 : ALERTE

Monsieur le Préfet de l'Isère vient de prendre un arrêté préfectoral n°2011138-0034 du 18 mai 2011 portant restriction provisoire de certains usages de l'eau avec la liste des mesures de gestion, la liste des communes et des bassins de gestion

CHABONS fait partie du bassin de gestion de La Bourbre.

Ce bassin vient de passer en **ALERTE** pour les nappes d'eau souterraines dont le niveau est inférieur à la moyenne, avec une tendance à la baisse, faute de pluie.

Les mesures d'interdictions :

- **remplissage des piscines** de plus de 5 M3 à usage privé, sauf 1ère mise en eau,
- **Le lavage des véhicules** hors des stations professionnelles,
- **Arrosage des pelouses, jardins, espaces verts de 6 H à 20 H.**

Retrouvez l'intégralité de cet arrêté sur notre site internet chabons.fr ou consultable en mairie.

Prochaine Réunion du C.M.

La prochaine réunion du Conseil Municipal de CHABONS aura lieu

Vendredi 17 Juin 2011
à 20 H 30

en Mairie de CHABONS
Salle du Conseil Municipal



Travaux rue de l'église

La création d'un réseau d'eaux pluviales est prévu rue de La Paix, direction rue de L'Eglise jusqu'à l'intersection du chemin du Faubourg.



Début des travaux 6 Juin 2011 pour une durée d'environ 2 mois.

Une information aux riverains concernés sera faite par les membres de la commission voirie avant le démarrage du chantier.

Pendant la durée de ces travaux, **la rue de l'église sera barrée sauf pour l'accès à la mairie, le stationnement se situera parking "Vaudaine".**



Programme Voirie travaux 2011

Rue de La Poste : création d'un parking
Chemin de Baraban, rue du Lac : réfection de voirie
Chemin de l'Orge, chemin du Ruy, chemins des Serves, des Ripeaux, de St Sixte : réfection de voirie
Chemin de La Combe : travaux d'assainissement
Chemin des Sources : Renforcement de l'accotement
Parking du cimetière : aménagement
Chemin du Faubourg : tapis d'enrobés

Coût total des travaux environ 210 000 €

Infos Municipales



Budget Primitif 2011



DEPENSES

RECETTES

Section de FONCTIONNEMENT

Libellé	Montant en €
Charges à caractère général (fonctionnement)	349 960
Charges de Personnel	379 310
Charges de Gestion courante (participations diverses)	196 820
Charges Financières (intérêts des emprunts)	45 800
Charges Exceptionnelles	1 370
Virement à la section d'Investissement	200 480
TOTAL	1 173 740

Libellé	Montant en €
Excédent antérieur reporté de Fonctionnement	75 420
Atténuation de Charges de Personnel	11 200
Produits des Services	88 740
Impôts et Taxes	578 200
Dotations de l'Etat et participations	398 180
Autres produits de gestion courante	18 500
Produits exceptionnels	3 500
TOTAL	1 173 740

Section d'INVESTISSEMENT

Libellé	Montant en €
Remboursement des Emprunts (capital)	60 210
Acquisitions	53 170
Travaux Bâtiments Communaux	20 900
Travaux sur la Voirie	222 500
Cadre de Vie	7 200
Terrains de Foot	2 700
Electrification	14 040
Ecole	1 276 670
TOTAL	1 657 390



Libellé	Montant en €
Virement de la Section de Fonctionnement	200 480
Reversement TVA	68 000
Taxe Locale d'Equipement	21 000
Subventions Bâtiments	4 800
Divers	1 900
Subvention école	596 800
Emprunt	764 410
TOTAL	1 657 390

Infos Municipales / Intercommunalité

Bibliothèque Municipale



Les Nouveautés

- ♦ Au fil de l'espoir Viviane VENEULT
- ♦ Voyage au bout de la nuit Céline
- ♦ Animer un anniversaire d'enfant Pierre LECARME
- ♦ ADO le dico Jeanne SIAUD
- ♦ Se droguer c'est risqué Marie-José AUDERSET
- ♦ Le guide des plus beaux prénoms rétro Catherine MARCHI
- ♦ Mon marché provençal Paul KERUEL
- ♦ Mes recettes du Dauphiné et de la Drôme Pauline ODOUARD
- ♦ La taille Isabelle MORAND
- ♦ Jardiner avec la lune Noémie VIALARD
- ♦ Je multiplie les plantes du jardin Brigitte LAPOUGE
- ♦ Attirez les animaux dans votre jardin John BURTON
- ♦ Planter et entretenir une haie Michel BEAUVAIS
- ♦ Déco faite maison Lisa STICKLEY
- ♦ Les mamies tricotent Pierre LUCET-PENATO

Large vision

- ♦ La vie de château Juliette BENZONI
- ♦ Les naufrages de l'île Tromelin Irène FRAIN
- ♦ L'enfant DE VINCI Gonsague SAINT BRIS
- ♦ La chatelaine de Mallaig Diane LACOMBE
- ♦ Comme personne Hugo HAMILTON
- ♦ Tsarina Randall WALLACE
- ♦ Les oiseaux d'Auschwitz Arno SURMINSKI
- ♦ Max Michel QUINT
- ♦ Le tumulte des vagues Anita SHREVE
- ♦ La balade du souvenir Thérèse FOWLER
- ♦ Un rire d'ailleurs Elise FISCHER
- ♦ Le voisin Tatiane DE ROSNAY
- ♦ La tendresse des loups Stef PENNEY
- ♦ Les enfants de l'aube P. POIVRE D'ARVOR
- ♦ Le moins que rien Dave PELZER

- ♦ Ma vie pour la tienne Jodi PICOULT
- ♦ L'inaccomplie Elise FISCHER
- ♦ Un choix Nicolas SPARKS
- ♦ Un si joli monde Stéphane BERN
- ♦ Si tu m'abandonnes Nora ROBERTS
- ♦ Le cantique des innocents Donna LEON
- ♦ Of course Renaud WAGENAAR
- ♦ Dans la tête le venin Andréa JAPP
- ♦ Le roi des mensonges John HART
- ♦ Mort in vitro Martin WINCKLER
- ♦ La noyée du pont des invalides Yves JOSSO
- ♦ La chasse au merle Hervé JAOUEN
- ♦ Requiem pour une cité de verre Donna LEON
- ♦ Le roi en son moulin Gilbert BORDES
- ♦ L'aîné des Gallian Jean-Max TIXIER

Horaires d'ouverture au public

7, rue de l'église (Mairie)

Mardi de 16 H 00 à 18 H 30

Samedi de 14 H 00 à 16 H 00



C.C.B.E. : Accueil de Loisirs Les rendez-vous de l'été

La Communauté de Communes Bièvre Est vient de publier sa plaquette sur les rendez-vous de l'été 2011 - Accueil de Loisirs.

Cette brochure vous informe sur l'accueil des enfants de 4 à 12 ans, les différentes activités proposées, pour les jeunes de 11 à 17 ans des sorties sont notamment programmées chaque jour pendant l'été.

Des sorties sont aussi proposées aux familles ainsi que des animations de quartier.

Cette brochure est disponible sur le site internet de

www.chabons.fr

ou en mairie



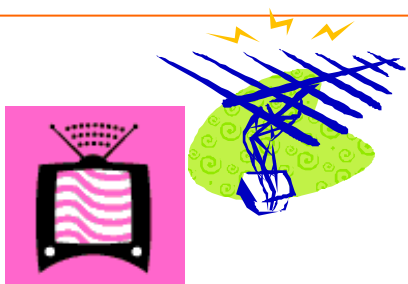
Infos pratiques

**15 Juin 2011 : CHABONS
passe au tout numérique**

La commune de CHABONS passe au tout numérique le 15 juin prochain.

Cette évolution technologique, si elle permet l'accès gratuit à au moins 19 chaînes dans une qualité de son et d'image supérieure, demande également à chaque téléspectateur de vérifier son installation de télévision.

Tous les foyers qui reçoivent aujourd'hui les 5 chaînes historiques, par une antenne râteau ou intérieure sont directement concernés.



Pour continuer à recevoir la télévision après le 15 juin, ces foyers doivent **adapter leur installation** à un mode de réception numérique (adaptateur TNT, téléviseur « TNT intégrée », ADSL, satellite, câble ou encore fibre optique).

Vous avez un doute ?

Informez-vous avant tout achat auprès du **centre d'appel** *: **0 970 818 818**

* (prix d'un appel local du lundi au samedi de 8 H à 21 H)

Des télé-conseillers vous répondront et établiront avec vous un mini diagnostic.

Pour vous guider, de nombreux professionnels (magasins et antennistes) se sont engagés à proposer aux téléspectateurs des produits et prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ».

La liste des professionnels agréés est consultable sur www.tousaunumerique.fr ou disponible auprès du centre d'appel.



Parallèlement, **l'Etat a prévu des aides financières**, accessibles sous certaines conditions, **aux foyers qui reçoivent aujourd'hui uniquement les 5 chaînes historiques par une antenne râteau ou intérieure.**

Sous conditions de ressources, ces foyers peuvent bénéficier d'une aide de 25 euros pour s'équiper et une aide à l'antenne de 120 euros dans le cas d'une intervention sur les antennes.

Pour les foyers qui ne seraient pas couverts en TNT

une aide de 250 euros est attribuée sans condition de ressources pour l'acquisition d'un mode de réception alternatif comme la parabole. Dans tous les cas, gardez bien vos factures et vos tickets de caisse, ils vous seront demandés pour tout remboursement.

Et ne tardez pas trop !

les aides financières sont disponibles dans un délai de **6 mois maximum** après le passage (15 juin).



Enfin, **une assistante technique personnalisée** pour l'installation est **mise à disposition des foyers de 70 ans et plus ou souffrant d'un handicap supérieur à 80 %.**

Adressez-vous au centre d'appel* pour connaître précisément les conditions d'attribution et bénéficier de ces aides.

Cette assistante technique permet d'aider ces personnes vulnérables à installer leur adaptateur TNT et à procéder à une nouvelle recherche des canaux après le passage.

Echos des Associations

Ecole Privée « Le Tulipier »

Relais de CHABONS



Depuis août 2010, Sœur Aimée et Sœur Thérésia ont rejoint la maison mère de Pont de Beauvoisin.

Elles ont participé à la vie du village pendant un demi-siècle à l'école privée, au L.E.A.P. Le Vallon et à la vie de la paroisse.

Toutes les personnes qui veulent dire « Au revoir » et leur témoigner leur reconnaissance sont invitées

Dimanche 5 Juin 2011

à partir de 11 H dans le parc des écoles

Nous prendrons ensemble le verre de l'amitié.

Kermesse annuelle



Les membres de l'A.E.P., de l'A.P.E.L. et de l'O.G.E.C. de l'école Le Tulipier vous invitent à leur traditionnelle

Kermesse

Dimanche 26 Juin 2011

Au programme

10 H 30 : Assemblée de prière à l'église

Dans le parc :

11 H 30 Apéritif et vente de Gâteaux

12 H 30 Repas en extérieur
ou en salle selon météo

14 H 30 Tirage de la Tombola

15 H 00 SPECTACLE des ENFANTS

Tout au long de la journée

Animations et jeux pour petits et grands

Les cartes de repas seront en vente auprès des parents d'élèves ou dans le parc le jour de la kermesse.

Tarif : Adulte 10 € Enfant 5 €

14 Juillet : Fête au Village

PRÉPARATION DE LA FÊTE AU VILLAGE DU 14 JUILLET

La prochaine réunion de préparation pour la fête du 14 Juillet aura lieu
Lundi 27 Juin à 20 H 30

à la Mairie - salle du 1er étage

Programme de cette journée

Début des festivités NON STOP

de 11 H à 2 H

A partir de 11 H

Buvette - Sandwich - Hot-dog - Frites

11 H à 17 H

**Présentation des métiers d'antan,
en collaboration avec l'association
des Antonins de St Siméon de Bressieux**

Expositions et démonstrations permanentes

Châteaux gonflables pour petits

14 H - Concours de Pétanque

Adultes primé inscription 10 € la doublette
(inscription redistribuée)

Enfant gratuit non primé

Remise des coupes aux finalistes Adultes et Enfants

17 H 30 - Venez Dansez la Country

**avec Angélique et son groupe
« Cold Land's Angels »**



En soirée dès 19 H

**Repas froid en salle
avec fond musical Tarif 10 €**

Ouverture du BAL en PLEIN AIR



Echos des Associations / Agendas

Calendrier Sportif



Juin



Sam 4 FOOTBALL - Jeunes
- U17 CHABONS / St Geoire en Valdaire

BOULE
13 H 30 - Challenge TINTIN
32 tête à tête

Sam 11 BASKET
- Tournoi T.F.B. Mini basket et mini poussins

Dim 12 BASKET
- Tournoi T.F.B. Cadets - Séniors - Vétérans

Lun 13 BASKET
- Tournoi T.F.B. Poussins - Benjamins - Minimes

Sam 18 FOOTBALL - Jeunes
- U13 à 9 CHABONS / Saint Cassien

Sam 25 BOULE
13 H 30 - Challenge Jean-Paul VIAL
Doublettes mixtes

Tournois Basket de T.F.B.

Samedi 11 Juin - dès 14 H
au Gymnase « La Grange » au GRAND-LEMPS
Tournoi Baby Basket et Mini poussins
jeux et concours dans une ambiance ludique

Dimanche 12 Juin : dès 8 H 30
au stade des « Tilleuls » au Grand-Lemps
Tournoi masculin, féminin en Cadets, seniors - Tous niveaux

Avec nouveauté! Catégorie Loisirs
Grand concours de tirs à 3 points organisé pendant midi

Lundi 13 Juin : dès 8 H 30
Stade des « Tilleuls » au Grand-Lemps
Tournoi Jeunes Masculin, Féminin Poussins, Benjamins et Minimes

Grand concours de TWO-BALL pendant midi
Nombreux lots en prime

Inscriptions au 06.48.08.37.84
En cas de pluie les tournois se dérouleront dans 6 gymnases.

Conférence sur l'Alimentation et le Cancer

La Ligue contre le Cancer organise une conférence débat sur

« l'Alimentation et le Cancer »

Vendredi 10 Juin 2011
à 18 H 30

à la Salle de Maison Rouge à CHABONS
(Impasse du cinéma)

Animée par Docteur Gabriel Claude GIRONA

Entrée Gratuite

Une collation clôturera cette soirée.

AGENDA des Manifestations



Juin



Mer 1er 21 H - Soirée Disco
Stade Chabonnais

Ven 10 20 H - Conférence
Ligue contre le Cancer

Ven 17 20 H 30 - Conseil Municipal
Assemblée Générale T.F.B.
À COLOMBE

Sam 18 18 H Assemblée Générale
Stade Chabonnais - Salle des Fêtes

Lun 20 15 H - Messe au Domicile Collectif
La Touvière - La Paroisse

Dim 26 10 H - Messe à l'église de CHABONS
Paroisse

Dès 11 H - Kermesse annuelle
Ecole Privée Le Tulipier

Mar 28 11 H - Repas et Partage
Salle des Fêtes CHABONS

Juillet

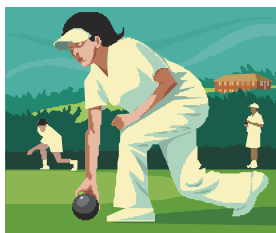
Dim 3 Fête de la MOTO
Motard Club des Terres Froides

Echos des Associations

Union Chabonnaise

BOULES

Avec l'arrivée des beaux jours, l'activité boule refait surface :



Pour les coupes fédérales, 4 équipes étaient engagées en quadrette et ont défendu les couleurs de l'association. Une équipe se qualifie dans chacune des catégories : 3° division (MOUNIER J Pierre) 4° division (FAURE Robert) et vétérans, quadrette de DHEN J qui eu le plaisir de recevoir le club de Charnècles le 30 avril au boudrome de Chabons. Pour le second tour, c'est l'équipe FAURE R qui restera sur place, tandis que celles de MOUNIER J.P et DHEN J iront respectivement à MOIDIEU et LA MURETTE.

Pour les éliminatoires du championnat fédéral, 2 équipes sont engagées en Vétérans (19 mai à LA MURETTE), 3 en 4° Division et 1 en 3° Division (22 mai à CHARNECLES)

GYMNASTIQUE

Des nouvelles des gymnastes de l'Union Chabonnaise engagées dans 3 concours F.S.C.F depuis avril.

Les concours individuels :

4 gymnastes ont pu cette année présenter des mouvements individuels libres, niveau « suprême » de la gymnastique ; ce n'était qu'au niveau départemental et régional, mais tout de même elles étaient présentes.

- en catégorie « sénior » :

Si les résultats étaient en-dessous de ce que l'on pouvait espérer à Voiron pour Nadège AILLOUD, Clémentine MICOUD, et Charline TRIPIER, ceux obtenus à Chambéry au niveau de notre Ligue régionale DAUPHINE-SAVOIES-VIVARAIS étaient meilleurs avec un podium et une médaille de bronze pour Charline.

- pour la première fois une cadette en la personne d'Alexia DURAND était présentée. Alexia doit prendre ses marques et nul doute que la pression subie à Chambéry aux côtés de gymnastes de niveau national l'a un peu décontenancée.

Nous espérons pouvoir présenter quelques poussines à ces concours l'an prochain, car nous avons de très bons éléments dans cette catégorie.

Le 15 mai, la Légion Viennoise recevait le **championnat départemental poussins du Comité Départemental du Dauphiné par équipe**

3 équipes de 12 gymnastes étaient présentées sur les niveaux P2, P3 et P4, le niveau suprême étant le P1 atteint seulement par 4 associations du département, niveau auquel nous ne désespérons pas d'arriver.

L'équipe P2 obtient la deuxième place/13. Les médailles d'argent brillaient fort au cou de nos 12 petites ! L'équipe P4 avec de nombreuses novices est 7°/9. Quant à l'équipe P3, elle ne pourra que faire mieux en régional, sanctionnée pour avoir fait trop de mouvements supérieurs à ceux tolérés !

En route pour SAINT-ALBAN LEYSSE les 4 et 5 juin pour le concours régional aînées jeunesses et poussines et CHALON sur SAONE les 25 et 26 juin pour le concours National en « fédéral3 » pour les jeunesses et « fédéral 2 » pour les aînées.



Directeur de Publication : Didier RAMBAUD

Dépôt Légal : Mairie de CHABONS

Comité de Rédaction : José NICKEL, Philippe CHARLETY, René DELLA-FLORA, Christine MAINGUENAUD, Isabelle RIVAL, Pascale GUY, Gilbert VEYET

Collaboration Technique : Sylvie VIAL

Imprimerie : Mairie de CHABONS

Secrétariat de Mairie

Lundi – Mardi – Vendredi

10 H – 12 H et 16 H – 18 H

Jeu

09 H – 12 H et 16 H – 18 H

Samedi 09 H – 12 H